



2022-2023

RENCONTRE DE PARENTS DU SECTEUR COMPÉTITIF

1. Bienvenue
2. Les mesures COVID sont levées
3. **Entrée/sorties :**
 - a. L'arrivée se fait 5 minutes avant l'entraînement
 - b. Assurez-vous d'être à l'heure pour les cours
 - c. Pour les enfants de moins de 12 ans, nous demandons aux parents d'entrer à la réception pour récupérer votre enfant
 - d. Si vous avez un contretemps, veuillez appeler à la réception et nous aviser
 - e. Nous ne laisserons jamais un enfant seul à l'extérieur
4. **Circulation automobile :** ATTENTION AUX ENFANTS - nous vous demandons de ralentir et respecter les sens uniques
5. **Vestiaire :** les athlètes du secteur compétitif utiliseront leur vestiaire respectif (filles ou garçon) pour ranger les effets personnels durant l'entraînement – arriver préparer
6. **Communication :**
 - a. Courriels et messages: le délai maximal de réponse sera de 48h, SVP laissez-nous un message.
 - b. Urgence : pour toute urgence, veuillez contacter la réception au 450-358-6546 p.101 ou info@imagym.ca
 - c. Fin des cours : nos entraîneurs sont payés 5 minutes à la fin des cours pour s'assurer du départ des enfants et répondre à de courtes questions des parents. Pour un plus long entretien, veuillez contacter le coordonnateur de votre secteur et demander une rencontre avec l'entraîneur. L'adresse courriel des coordonnateurs est disponible sur notre site web.
 - d. Communication avec les entraîneurs : La plupart de nos entraîneurs sont des étudiants ou ont un travail autre lorsqu'ils ne sont pas ici. Nous vous demandons de ne pas communiquer directement avec l'entraîneur sur leur téléphone personnel ou sur les réseaux sociaux. Si l'entraîneur vous remet son numéro de téléphone personnel pour une situation donnée, soyez responsable de l'utiliser que pour des situations urgentes et importantes, et ce, à des heures convenables. Toute communication avec eux peut être faite en passant par le coordonnateur ou la réception, les messages seront transmis.
 - e. Nos entraîneurs sont jeunes – si vous avez un problème avec leur approche, nous vous demandons d'en parler avec le coordonnateur

7. **Absences** : SVP nous aviser la réception ou un courriel au coordonnateur lors de l'absence de votre enfant. Si l'absence est due à une blessure, un accident ou une maladie, il serait préférable de nous donner le plus d'information possible afin que nous puissions travailler en collaboration avec vous pour un retour à l'entraînement.
8. **Engagement des athlètes et parents** : présence aux entraînements, compétition, entraînement été. La gymnastique est un sport très demandant au niveau de l'entraînement, la pratique, la pratique, la pratique est la seule façon de perfectionner et d'avancer.
9. **CODE DE CONDUITE DES ATHLÈTES** : *Je vous invite à aller lire le code d'éthique*
<http://www.imagym.ca/codes-de-conduite/>
 - a. Je parle et j'agis de façon respectueuse envers mon entraîneur et les gymnastes, INTIMIDATION = TOLÉRENCE 0
 - b. Je participe activement à chaque entraînement et j'ai une attitude positive.
 - c. En compétition : Je représente fièrement Imagym. Je respecte mon entraîneur et les juges.
 - d. Je m'engage à assister à tous les cours, activités et compétitions.

S'il y a un non-respect des règlements et de code d'éthique, les mesures disciplinaires suivantes seront entreprises :

Étape 1 : Avertissements de façon verbale de l'entraîneur et/ou retrait du groupe pour quelques minutes

Étape 2 : Avertissement de façon verbale aux parents.

Étape 3 : Si le règlement n'est toujours pas respecté, un billet écrit sera remis aux parents

Étape 4 : Si le règlement n'est toujours pas respecté, les parents seront convoqués à une rencontre pour trouver des pistes de solutions.

Étape 5 : Si le règlement n'est encore pas respecté, le(la) gymnaste sera suspendu(e) pour deux entraînements.


Étape 6 : Si après toutes ces démarches, le règlement n'est pas respecté, le(la) gymnaste sera expulsé(e) du programme compétitif et/ou du club.

10. **CODE DE CONDUITE DES PARENTS** : *je vous invite aussi à en faire la lecture*
<http://www.imagym.ca/codes-de-conduite/>
 - a. Reconnaître que c'est l'entraîneur et le.a coordonnateur.trice qui décide pour le.a gymnaste du meilleur classement et de la participation ou non aux compétitions selon ses aptitudes physiques et son comportement.
 - b. Reconnaître que l'entraîneur se doit d'être critique à l'égard de votre enfant si celui-ci n'accomplit pas le travail demandé.
 - c. Quitter le gymnase durant les entraînements et comprendre qu'un parent trop présent peut nuire au bon fonctionnement des entraînements de son enfant.
 - d. Discuter et dialoguer avec les membres du club, entraîneurs et autres parents de façon courtoise, polie et respectueuse. Et nous ferons de même.
 - e. Éviter tous les commentaires ou opinions désobligeants devant les enfants, parents ou entraîneurs pouvant diminuer ou ternir la réputation des entraîneurs, gymnastes et parents du club.

- f. **Règle du 24h** – lors d’une situation difficile nous demandons de décanter 24h avant de demander une discussion avec l’entraîneur, le coordonnateur ou la direction
- g. **Il y a toujours 2 côtés à une médaille.**

En cas de questions ou problèmes

1. Demandez à l’entraîneur ses disponibilités pour une brève rencontre.
 2. Prendre rendez-vous avec le coordonnateur du secteur si vous avez tenté de régler le problème avec l’entraîneur et que vous n’êtes pas satisfait du résultat.
 3. Prendre rendez-vous avec la directrice générale si vous n’avez pas la réponse à vos questions.
 4. Formulez une plainte à l’attention des membres du CA d’Imagym si vous n’êtes pas satisfait de votre rencontre avec la directrice générale. La plainte doit être transmise par courriel à l’adresse : ca@imagym.ca
11. **Inscription aux compétitions** : Lorsque vous faites partie du secteur compétitif, les compétitions ne sont pas optionnelles. Si votre enfant est apte à compétitionner, il sera inscrit automatiquement à la compétition et vous serez facturé. Pour les dates de compétition, Vous pouvez vous référer au calendrier de votre secteur sur le site web. Vous devez nous aviser au moins 3 semaines avant la compétition si votre enfant ne peut pas participer.
12. **Facturation 1ere et 2e facture**
- a. Préparation physique SÉ GAF – Kim-Yu
 - b. Danse plusieurs groupes GAF – Mégane
 - c. Ateliers de maintien et tenue - Myriam
 - d. Accès physio : Pour obtenir un rendez-vous avec la physiothérapeute, vous devez faire la demande auprès de votre entraîneur et une confirmation de date et heure vous sera envoyée par courriel. <http://www.imagym.ca/2022/08/30/procedure-et-dates-physiotherapeute/>
 - e. Comme vous le savez, plusieurs de nos entraîneurs sont aux études. Compte tenu des dates tardives auxquelles les horaires de cours sont donnés à nos entraîneurs, nous nous gardons la possibilité d’apporter des modifications aux horaires d’entraînement en début septembre ainsi qu’au début de janvier 2023.
13. **Tempêtes de neige/verglas**: annoncés avant 16h sur pour les cours du soir, et avant 7h les fins de semaine (site web, FB et par courriel en dernier lieu)
14. **Remboursements lors de compétitions** : nous ne rembourserons pas les heures manquées lors de compétitions. Dans chaque groupe, il y a plusieurs niveaux de gymnastes et parfois les compétitions n’ont pas lieu les mêmes journées. Afin que tous puissent bénéficier de la présence de leur entraîneur lors de leur compétition, il y aura certaines fois que les cours seront annulés, aucun remboursement ne sera fait.
15. Pour les documents et informations importantes de l’année gymnique 2022-2023, voir notre site web sous Nos activités- Secteur compétitif
- a. Calendrier par secteur

- b. Code d'éthique parent et enfants
- c. Procédures pour voir la physiothérapeute et l'horaire
- d. **Nouveau site en décembre** 

16. Bénévoles RECHERCHÉS : <http://www.imagym.ca/je-veux-etre-benevole/>

- a. Compétition R4-R5 – les 4 et 5 février
- b. Spectacle – 9, 10 et 11 juin
- c. Autres activités possibles en cours d'année

17. Questions/inquiétudes/problèmes :

- a. Pour toutes questions gymniques, vous pouvez demander à votre entraîneur ou votre coordonnateur (présenter coordonnateurs).
- b. Pour toute question sur vos factures, paiements, crédit ou la plateforme d'inscription, à Joëlle Choinière (présenter Joëlle).

HEURE D'OUVERTURE DE LA RÉCEPTION

Lundi au vendredi : 17h00 à 20h30

Samedi : 8h00 à 11h15 – 11h45 à 16h45

Dimanche : 8h30 à 11h00 – 11h30 à 16h30

VOUS VOULEZ NOUS JOINDRE

Secteur gymnique	Responsable	Courriel	
GAF SAÉ-CSÉ	Nathalie Guimond	nguimond@imagym.ca	
GAM	Bruno Martins	btmartins@imagym.ca	
GAF Défi	Karine Gauthier	kgautier@imagym.ca	
GAF Régional	Virginie Pelletier	vpelletier@imagym.ca	
GAF Provincial	Nathalie Guimond	nguimond@imagym.ca	
Récréatif	Carolane Tanguay	ctanguay@imagym.ca	
Administration	Responsable	Courriel	Poste téléphonique
Directrice générale	Lucille Guertin	dg@imagym.ca	108
Adjointe administrative	Joëlle Choinière	jchoiniere@imagym.ca	110
Réceptionniste	Jade Marc-Aurèle	info@imagym.ca	101
Réceptionniste	Annabelle Hudon	info@imagym.ca	101

Je vous souhaite une belle soirée